

Aide aux propriétaires

Toutes les aides pour acheter, vendre ou encore réhabiliter son logement...

Connaître la localisation exacte d'un terrain à acquérir

Vous désirez la représentation de votre propriété sur un plan, sa superficie, sa position par rapport aux propriétés voisines ?

Prenez contact avec :

Cadastre (Centre des Impôts fonciers)

15/17 Promenade Jean-Rostand - Immeuble Le Piazza - 93022 Bobigny

Tél. : 01 49 15 52 28

Bureau des Hypothèques 01 49 15 62 39

Vous désirez acquérir un terrain sur le territoire de la ville de Sevrans ? Et souhaitez savoir s'il est situé sur une zone d'aménagement constructif ?

Prenez contact avec :

Direction de l'Urbanisme

1, rue Henri-Becquerel

Tél : 01 41 52 17 70

Fax : 01 41 52 17 71

Horaires Urbanisme Projet :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Horaires Urbanisme Réglementaire :

- le mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- le jeudi et samedi de 8h30 à 12h

Pour vendre votre habitation, vous devez faire établir un certificat de non péril auprès de la :

Direction de l'Urbanisme

1, rue Henri Becquerel

Tél : 01 41 52 17 70

Fax : 01 41 52 17 71

Et un **certificat de salubrité** auprès de la :

Direction des Services Techniques - Service Environnement

26, avenue du Général Leclerc

Tél : 01 49 36 51 60

Fax : 01 49 36 52 02

Horaires :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
- le samedi de 8h30 à 12h

Aide à la propriété privée/OPAH

Vous êtes copropriétaire ou locataire et souhaitez améliorer votre logement ou vos parties communes ? Si vous habitez à Montceaux/Pont-Blanc, Rougemont ou Beaudottes, l'OPAH vous concerne peut-être.

Qu'est ce que l'OPAH ?

L'OPAH-CD (Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Copropriété Dégradée) est une procédure engagée par Sevrans pour une durée de 5 ans. Dans ce cadre, la ville, l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la région et le département s'engagent à mettre en oeuvre des moyens financiers, humains et matériels pour vous aider à réaliser des travaux de grosse réparation ou de mise aux normes des immeubles et logements.

A cet effet, le cabinet Ozone et le Pact-Arim 93 ont été missionnés par la ville pour l'animation et le suivi des OPAH. L'équipe pluridisciplinaire (travailleur social, juriste, architecte, une personne compétente pour rechercher des financements publics...) est investie d'une mission de conseil, de routage et de suivi des dossiers d'aides et de subventions, et sert d'intermédiaire entre les co-proprétaires et les organes de financement.

En partenariat avec la CAF et les services municipaux, ils proposent entre autres un accompagnement à l'ouverture de droits sociaux, une aide à la gestion du budget, à l'emploi... pour aider les familles en difficultés à rester co-proprétaires.

Par ailleurs, des formations destinées aux copropriétaires sont également proposées par la ville, avec un juriste du Pact Arim, pour les aider à maîtriser les outils nécessaires à la gestion de leur patrimoine.

Sont concernés :

- Les copropriétaires occupants
- Les copropriétaires bailleurs
- Les locataires (sous certaines conditions)

Sur certaines rues des quartiers de :

- Montceaux/Pont-Blanc
- Rougemont
- Beaudottes

Permanence de l'OPAH

Une permanence de l'OPAH est assurée à la Maison de l'habitat :

32, avenue du Général-Leclerc

Tél : 01 43 83 07 35 / Fax : 01 43 85 58 21

E-mail : maison-habitat@ville-sevrans [dot] fr

Pour Rougemont : le mardi de 15h à 19h et le mercredi, de 9h30 à 12h30.

Pour les Beaudottes : le lundi de 9h30 à 12h30 et le mercredi de 15h à 19h.

Pour Montceaux/Pont-Blanc : le lundi de 15h à 19h et le jeudi de 9h30 à 12h30.

Une brochure d'information sur l'OPAH est également disponible auprès de la Maison de l'habitat.

Pôle urbain

Urbanisme



Nom du contact

Niklas Moulin

Téléphone

[01 41 52 17 70](tel:0141521770)

Adresse

1 rue Henri-Becquerel

93270 SEVRANS

France

Horaires : Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h30 Samedi : 8h30 à 12h

48.942649, 2.532299